



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Direction des ressources humaines de l'armée de l'air et de l'espace  
Sous-direction « écoles et formation »  
Bureau « activités de la formation »  
Division examens, sélections et concours**

Tours, le 04 Avril 2024  
N° 247 /ARM/DRAAE/SDEF/BAF/DESC

### LISTE

- OBJET** : Candidats et candidates déclarés admis, par ordre de mérite en liste principale, et inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace en 2024.
- RÉFÉRENCES** : a) Décret n° 2008-943 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des officiers de l'air, des officiers mécaniciens de l'air et des officiers des bases de l'air (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 25 ; signalé au BOC 41/2008) ;  
b) arrêté du 25 octobre 2023 fixant le nombre de places offertes en 2024 aux concours d'admission à l'École de l'air et de l'espace (JO n°252 du 29 octobre 2023 texte n°13) ;  
c) arrêté du 29 novembre 2022 relatif aux concours sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace (JO n° 281 du 04 décembre 2022 texte n°12) ;  
d) arrêté du 25 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 12 février 2021 relatif aux normes médicales d'aptitude applicables au personnel militaire de l'armée de l'air (JO n° 25 du 31 janvier 2024) ;  
e) liste n°39/ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC du 17 janvier 2024 relatif aux candidats et candidates par ordre alphabétique, admissibles au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et l'espace en 2024.
- P. JOINTE** : Une annexe.

Art. 1er. Les candidats et les candidates classés par ordre de mérite dont le nom figure en annexe, sont déclarés admis en liste principale ou inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace en 2024.

Art. 2. Les modalités de l'incorporation seront consultables sur le site internet de l'École de l'air et de l'espace <https://ecole-air-espace.fr>.

Art. 3. La présente liste est publiée sur le site internet institutionnel de l'École de l'air et de l'espace.

Pour le ministre des armées et par délégation,

**Le général de corps aérien Manuel ALVAREZ**  
Directeur des ressources humaines  
de l'armée de l'Air et de l'Espace



## ANNEXE

### LISTE DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES PAR ORDRE DE MÉRITE ADMIS EN LISTE PRINCIPALE ET INSCRITS EN LISTE COMPLÉMENTAIRE

#### 1. Corps des officiers de l'air.

##### 1.1 Liste principale.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
Monsieur	<b>DESCHAMPS</b>	CÉDRIC	LP1 (2)
Monsieur	<b>ZABERA</b>	THOMAS	LP2 (2)
Madame	<b>CHARPY</b>	Mia	LP3 (2)

##### 1.2. Liste complémentaire.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
Monsieur	<b>ROQUE</b>	TIMOTHEY	LC1 (1) (2)
Madame	<b>EVEZARD</b>	MAÏLYS	LC2 (2)
Monsieur	<b>GIANIEL</b>	ZACH	LC3 (2)
Monsieur	<b>GIRARD</b>	WALDAN	LC4 (1) (2)
Monsieur	<b>CAZOBON</b>	AUGUSTE	LC5 (2)
Monsieur	<b>HEITZ</b>	KILIAN	LC6 (2)
Madame.	<b>AUCHER</b>	HEAS	LC7 (1) (2)

#### 2. Corps des officiers mécaniciens de l'air.

##### 2.1. Liste principale.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
Monsieur	<b>CAZOBON</b>	AUGUSTE	LP1 (2)
Monsieur	<b>HEITZ</b>	KILIAN	LP2 (2)
Monsieur	<b>LEPOIX</b>	William	LP3 (2)

## 2.2. Liste complémentaire.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
Monsieur	<b>CHRISTIAENS</b>	FÉLICIEN	LC1
Monsieur	<b>CHABANE</b>	AMAURY	LC2
Madame	<b>DESDEVISES</b>	JADE	LC3
Monsieur	<b>CATRIN</b>	MAXIME	LC4 (1)

## 3. Corps des officiers des bases de l'air.

### 3.1. Liste principale.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
Madame	<b>LEGRAND</b>	ORIANE	LP1 (1) (2)
Madame	<b>DZIWNIEL</b>	VICTORIA	LP2 (2)
Monsieur	<b>RICHARD</b>	ANTOINE	LP3 (2)

### 3.2. Liste complémentaire.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
Monsieur	<b>CAZOBON</b>	AUGUSTE	LC1 (2)
Monsieur	<b>HEITZ</b>	KILIAN	LC2 (2)
Monsieur	<b>LEGER</b>	SEBASTIEN	LC3 (1) (2)
Monsieur	<b>PUEL</b>	FRANÇOIS	LC4 (2)
Monsieur	<b>FAU</b>	TANGUY	LC5 (2)
Monsieur	<b>CLUZEAU-HERBERICH</b>	YVES	LC6 (2)
Madame	<b>AGU</b>	EMILIE	LC7
Madame	<b>AIGUEPERSE</b>	AMBRE	LC8

<sup>(1)</sup> Sous réserve d'aptitude médicale.

<sup>(2)</sup> Sous réserve d'obtention du diplôme.